



## Gaz de schiste : quel mandat pour le 2<sup>e</sup> BAPE ?

**Montréal, le 7 février 2013** - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) salue la volonté du gouvernement du Québec de rendre effectif le moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, ainsi que son intention de consulter le public de façon élargie avant de prendre une décision relative à cette filière. Le Regroupement s'interroge néanmoins sur le mandat qui sera confié au BAPE.

Rappelons qu'il y a déjà eu un mandat du BAPE sur les gaz de schiste à l'hiver 2010-2011. L'exercice avait surtout fait la démonstration d'un flagrant déficit de connaissances sur le sujet. Il fallait donc combler ce déficit pour évaluer la pertinence d'aller de l'avant ou non avec cette filière. C'est le mandat qui a été confié au Comité d'évaluation environnementale stratégique (ÉES). Un exercice dont le comité s'est acquitté avec rigueur, commandant pas moins de 78 études scientifiques pour faire le tour des enjeux (évaluation économique, impacts et risques environnementaux, impacts sociaux et acceptabilité, aspects règlementaires, etc.).

Avec l'annonce d'un nouveau mandat du BAPE, ce qui préoccupe le RNCREQ et les conseils régionaux de l'environnement, c'est la nature du mandat qui lui sera confié. Sera-t-il suffisamment clair et englobant, cette fois-ci, pour offrir l'éclairage nécessaire à une prise de décision qui tiendra compte des aspirations des Québécois ? La masse d'informations scientifiques produite par le comité d'ÉES sera-t-elle traduite dans un langage compréhensible et accessible ? La pertinence de la filière dans le cadre d'une nouvelle stratégie énergétique pour le Québec sera-t-elle au cœur de la réflexion ?

Plus fondamentalement, le RNCREQ est inquiet devant la multiplication des consultations de toutes sortes sur les enjeux énergétiques, souvent avec des mandats partiels. Ces dossiers gérés en silos ne permettent pas de dégager une vision d'ensemble du secteur de l'énergie au Québec. « Il en résulte un manque de vision à long terme sur notre avenir énergétique, constate Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ. Or le Québec doit faire face à de grands enjeux qui dépassent une filière énergétique en particulier : la réduction de notre dépendance au pétrole et notre boulimie énergétique, la réduction urgente de nos émissions de GES face aux changements climatiques, la mise en œuvre de projets structurants pour le développement durable dans les régions. »

Après des décisions à la pièce sur le nucléaire, le gaz de schiste, les petites centrales et le pétrole à Gaspé, « il y a urgence pour une réflexion et une planification plus large sur l'avenir de notre consommation et de notre production énergétique » continue Philippe Bourke.

Le RNCREQ presse donc le gouvernement du Parti québécois de réaliser son engagement électoral en lançant une vaste réflexion pour une nouvelle politique énergétique, en prenant notamment appui sur le travail que font, depuis 2009, une multitude d'acteurs des régions dans le cadre des « Rendez-vous de l'énergie » et de la démarche « [Par notre PROPRE énergie](#) ».

**Source :**

Alice de Swarte, responsable des communications  
514 861-7022 poste 24  
[alice.deswarte@rncreq.org](mailto:alice.deswarte@rncreq.org)